



**Résumé :** *Le contact de langues tel qu'il est vécu en situation de classe de FLE traduit bien souvent des situations d'apprentissage peu commodes pour les sujets débutants. Les rapports aux langues qu'entretiennent ces derniers sont emblématiques de parlars métissés imposés par le vécu où les langues en présence : arabe/français/berbère représentent des modes de communication de référence pour le locuteur algérien. Les phénomènes d'« alternances codiques » et de « mélange de codes » constituent une stratégie incontournable pour des apprenants débutant de FLE. Le recours à de telles pratiques en situation de classe incite donc à réfléchir sur les seuils d'insécurité linguistiques susceptibles d'être observés dans ce sens. L'arabe dialectal en est une alternative à laquelle réfléchissent les apprenants de FLE en vue de dévier les difficultés d'intercompréhension au cours des interactions en contexte de classe. Dans cet ordre d'idée, nous formulons l'hypothèse que l'arabe dialectal sert d'outil de médiation et de réception dans l'appropriation linguistique pour ce qui concerne le français.*

**Mots-clés :** contact de langues - arabe dialectal - médiation - stratégies d'apprentissage - insécurité linguistique.

**Abstract:** *Contact of languages as it is lived in the FLE classes setting often translates difficult learning situations for the beginning learners. Their relationships to languages are emblematic of spoken forms which are hybrid and imposed by the everyday's life where the languages in presence: Arabic, French and Berber represent modes of communication of reference for the Algerian interlocutor. The recourse to such practice in classroom situation incites reflection about the thresholds of linguistic insecurity susceptible of being observed in this line of thought. The dialectal Arabic is one alternative to which the learners think in order to around the difficulties of incomprehension along with the interactions in the classroom context. The phenomena of "code-switching" and of "code-mixing" constitute an unavoidable strategy for the learners beginning line of thought, we formulate the hypothesis that the dialectal Arabic serves as a tool of mediation and reception in the linguistic appropriation regarding the learning of French.*

**Keywords:** *contact of languages-dialectal Arabic-mediation-strategy of learning-linguistic insecurity.*

**المخلص :** قد يتعرض الطالب أثناء تعلم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية إلى عملية تداخل اللغات تنتج من خلا لها حالات تكيف جد صعبة خاصة إذا كانت لغة المعاش اليومي نوع من الخليط اللغوي عربي- فرنسي- بربري ذو اتجاه تواصلية. إن ظاهرة تداخل اللغات تمكن مختلف الطلبة من استعمال الخليط اللغوي بمثابة إستراتيجية لممارسة اللغة الفرنسية. هذه العوامل تجعلنا ن فكر في أسباب انعدام الأمن اللغوي لدى المتعلمين. إن اللغة العامية تعتبر كبديل يستعمله المتعلمين لكي يستبعدون الصعوبات الخاصة وذلك قصد تبادل الفهم داخل القسم. انطلاقا من هذا المفهوم يمكننا تبني احتمال أن اللغة العربية العامية تكاد أن تكون وسيلة تبادل واستقبال لغوي تمارس للاكتساب الكفاءة اللسانية في اللغة الفرنسية.

**الكلمات المفتاحية :** انعدام الأمن اللغوي - إستراتيجية - وسيلة تبادل واستقبال- اللغة العربية العامية -تداخل اللغات .

## Introduction

Les parlars mis en pratique par les sujets parlants algériens se distinguent par la variation imposée en partie par des facteurs géographiques et socioculturels. Aussi convient-il de rappeler que l'univers sociolinguistique algérien est particulièrement marqué par une confrontation permanente de langues en présence : L'arabe et le français outre *les Kabyle, le chaoui, le m'zabi, le targui* en sont une illustration de parlars mis en pratique par les sujets locuteurs algériens. Ces derniers construisent des discours alternés en situation d'interaction, facilitant ainsi l'intercompréhension entre les différents groupes d'individus. Du point statutaire, l'arabe est la langue officielle de référence qui s'attèle à émerger, selon les contextes, au rang de langue véhiculaire/ fonctionnelle parallèlement au contact de parlars régionaux existants. Cette pluralité linguistique traduit en fait un état de plurilinguisme avéré.

Celui-ci pris dans une optique moins restrictive peut être perçu comme un héritage socio-culturel qui se traduit dans le discours des sujets locuteurs dans la diversité des situations d'échange. En ce sens, nous retenons à l'instar de L-J. Calvet (1996) que « *la multiplicité des langues (...) est un lot commun, même si elle se manifeste différemment selon les cas* ». Cela dit, les pratiques langagières des sujets locuteurs algériens, une fois soumises à une observation, se caractérisent en partie par un usage alterné et quasi constant des couples de langues en présence de type : arabe standard/arabe dialectal, français/arabe dialectal, berbère/français. Aussi, le rapport dichotomique entre ces couples de langues demeure-t-il instable vu la diversité des situations qui favorisent le passage au métissage linguistique comme moyen de communication idéal chez les sujets locuteurs.

### 1. Locuteurs algériens et comportements verbaux

Dans cet ordre d'idée, il convient de souligner que la confrontation des langues minoritaires mises en usage au contact du français, constitue en fait un pôle de médiation et d'intercompréhension entre les groupes d'individus. Cela rend compte, en effet, de la complexité de la situation sociolinguistique de l'Algérie plurilingue. Parmi les interactions verbales qui prédominent dans le discours des sujets locuteurs algériens, il est à retenir les parlars hybrides alternés

entre arabe dialectal/français pour la majorité des cas et les rapports duels entretenus entre berbère/français selon les variétés régionales existantes. Les sujets parlants algériens développent en fait un langage hybride nourri à partir d'un brassage de langues et de cultures qui ne font que mettre à l'évidence leurs habiletés à pratiquer l'alternance codique et adopter le cas échéant le mélange de langues. Le discours métissé mis au point et contextualisé selon les nécessités de communication aurait à nous apprendre davantage sur les échanges effectués entre les individus d'une communauté linguistique à une autre. Dans cette optique, le métissage linguistique constitue une variable d'un intérêt certain pour le sociolinguiste chercheur qui s'intéresse au phénomène d'hybridation. Celui-ci résulte- dans le cas qui nous intéresse- d'un processus d'alternance continu entre arabe dialectal et français parlé pour la majorité des individus où l'on observe une concentration importante d'utilisateurs arabophones.

Cela dit, selon les zones géolinguistiques, les parlers berbères sont eux aussi marqués par le phénomène d'hybridation qui s'actualise avec le concours des langues en contact : arabe/français. L'arabe littéral, comme langue de référence, est d'usage restreint si bien que l'ensemble de ses manifestations s'inscrit le plus souvent dans un cadre formel. Les normes d'usage incarnées par l'arabe dialectal dans le cadre des échanges, accentuent dans une certaine mesure une résistance quant au maintien d'une norme attestée, d'où l'émergence d'un français parlé infiltré par l'incursion de mots et d'expressions dialectalisées. Dans ce contexte, Yasmina Cherrad-Benchefra note qu'

« A l'école, il [l'apprenant] valorise son savoir (...) ; la vie courante lui ordonne de s'approprier les habitudes sociolinguistiques et culturelles qui lui sont propres et qui sont pour le français déterminées par cette norme endogène qu'est le FPA ».<sup>1</sup>

Comme instrument favorisant une communication élargie entre les groupes d'individus, le français parlé au contact de l'arabe dialectal, assure en fait une sécurité linguistique au plan conversationnel. A ce sujet, des enquêtes susceptibles d'être conduites, à titre d'exemple, auprès d'un public universitaire, permettent d'observer certains aspects saillants de l'alternance codique voire du mélange de codes. Pour illustrer ce phénomène, retenons quelques éléments de corpus oraux que nous avons sélectionnés dans le cadre des pratiques langagières d'apprenants universitaires en attente d'affichage des notes d'examens :

### 1.1. Quelques cas d'alternances codiques

- **Alternance arabe / français :**

« mazalu mā afichāuš le not » pour On n'a pas affiché les notes.

« ma rivizitš kuleš » pour je n'ai pas révisé tout le cours.

« 'andi egzam ε » pour j'ai un examen.

« jebti : la kart detydjō » pour as-tu ramené ta carte d'étudiant ?

● **Alternance arabe littéral/arabe dialectal (avec nuances de variations phonologiques):**

- 1- « liyat·ab yalga » pour celui qui peine arrive.
- 2- « ma nfakarš fi le rezulta » pour je ne pense pas aux résultats.
- 3- « ya sahel yanjah » pour il mérite de réussir.
- 4- « nsit ma ktabtš ‘asmi » pour j’ai oublié de porter mon nom (sur la copie).

Le phénomène d’hybridation affecte aussi d’autres langues et/ou variétés linguistiques en présence, à savoir les variétés appartenant à la sphère berbérophone. Cela posé, l’arabe dialectal en tant norme d’usage représente la langue première des locuteurs appartenant à la « sphère arabophone » par opposition à la langue de référence apprise à l’école. A ce sujet, Bennoît Desland (1998), observateur de cet état de fait, note :

« L’arabe parlé [...] constitue, à l’exclusion de toute autre forme d’arabe, la langue maternelle du sujet parlant arabophone. C’est la langue que parle spontanément tout arabophone, par elle s’exprime son affectif. Elle est diverse et soumise à variation selon la région, l’âge, le sexe et le milieu social du locuteur ».

En effet, le parler arabe dialectalisé représente un outil de socialisation au même titre qu’une compétence langagière sécurisante pour les locuteurs impliqués dans les situations de communication endolingue.

## 2. Contact de langues, contact de systèmes

Dans le processus d’alternance des langues, les sujets parlants algériens adaptent leurs discours et coopèrent au moyen de parlars métissés où prédomine dans une certaine mesure le phénomène d’emprunt. En situation de communication, les locuteurs usent de stratégies individuelles en s’appropriant des termes ou expressions en référence aux langues en présence. En ce sens, les parlars mis en usage révèlent une imbrication de niveaux de langues où le phénomène d’emprunt assure l’adoption de vocable équivalents voire intermédiaires en raison d’un déficit linguistique ressenti par méconnaissance ou ignorance. Aussi, le recours à l’emprunt peut-il être motivé par un souci de coût linguistique ; c’est-à-dire le fait d’adopter une expression voire un concept précis permet, selon les besoins langagiers, de maintenir une aisance au plan de la conversation et se faire mieux comprendre. Un arabophone qui s’exprime de la sorte :

« رانى رايح لڧار / āni : rāyah la gār / pour *je pars à la gare*, produit un énoncé construit à partir d’une expression idiomatique régissant un emprunt au français, dans ce contexte le mot « gare ». De même que dans certain cas, il arrive que des faits de langues empruntés au français soient affectés dans leur aspect morphologique ».

Les formes verbales : « دیر اجبتك - نتواييه - أفيشا و - شرجيت » qui émanent à l’origine du français (*charger- afficher- nettoyer- déranger*), sont reproduites en arabe dialectal si bien qu’elles sont soumises à des variations vocaliques au niveau de leurs désinences. Aussi, les flexions retenues pour chaque verbe sont-elles calquées sur celles de l’arabe comme le soulignent les cas de figure cités dans le tableau :

Français	Arabe littéral (formes attestées)	Arabe dialectal (particularisation/calque: arabe/français)
J'ai chargé La marchandise	وضعت wada' tu / الضاعة	شرجيت /Šarji:t / (الساعة)/'asal'a /
Ils ont affiché les notes	علقو /' quaal / (العامات)	أفیشاو /afišaw/ (العامات) /'a l'amāt /
Il le nettoie (le bureau)	نظفه /nadafahu/ (المكتب) 'almaktabu /	نتوايه /nitwaī :h/ (البيير) / a lbi:ru/
Je vous ai dérangé	أتعبتگ /' at ' btuka a /	دير اجيتگ /eranjidd :tek /

Les variations vocaliques et graphiques susceptibles d'être observées au niveau des formes verbales du français, résultent en fait de logiques personnelles auxquelles ont recours les sujets arabophones une fois contraints à effectuer des alternances codiques en passant d'une variété linguistique à une autre. Dans cet ordre d'idée, il convient de souligner que les formes idiomatiques que se construisent les usagers en arabe dialectal représentent un savoir métalinguistique utile et nécessaire en situation d'enseignement/apprentissage.

## 2.1. L'école : un lieu de confrontation des systèmes

Dans un contexte scolaire à titre d'exemple, le recours à l'emprunt, au calques syntaxique ainsi que la formation de néologisme font partie de certains habitus scolaires et se traduisent dans bien des cas sous forme d'interférences que nous qualifierons pour ce qui nous concerne d'erreurs de forme hybride, un phénomène d'un intérêt didactique indéniable. Des dysfonctionnements observés dans cette perspective, donnent lieu à des écarts de type :

- « [il] fait avec **el-jeld** (cuir) une chaussure pour sont roi » pour il confectionne une chaussure avec du cuir (voir corpus : A. Kherbache : 2005).
- « la **tisseuse** coupe la robe » pour la couturière coupe une robe.
- « il l'a laissé **statut** » pour il l'a laissé debout.
- « attends, j'**arrive** avec toi » pour attends, je t'accompagne (voir corpus : N. Bahloul : 2008).

Les formes déviantes en gras témoignent en fait de transferts négatifs opérés dans les deux langues en présence : arabe/français, soit par analogie (debout/statut- venir/arriver) ou dus à une construction d'une logique personnelle : un tissu/\* une tisseuse (néologisme). Ceci dit, le recours à la langue maternelle permet de combler, le cas échéant, une lacune d'ordre lexicale dans la langue-cible, comme il peut traduire une stratégie individuelle d'évitement à défaut de disponibilité de termes ou d'expression appropriés, comme c'est le cas pour l'exemple 1 : le terme **el-jeld** opposé à celui de « cuir ».

### 2.1.1 Le sujet bilingue

Bernard Py (1992) note qu'« apprendre une nouvelle langue équivaut à développer un bilinguisme ». Dans le cadre de nos tâches professionnelles, nous n'avons constaté qu'un bon nombre d'apprenant universitaires de FLE s'exprime par l'usage des formes hybrides émanant de contact de l'arabe dialectal et du français. Il va sans dire que ces parlers hybrides résultent une compétence linguistique déjà installée à un âge précoce chez ces individus. Ces derniers parviennent à alterner, tant bien que mal, les deux systèmes même si le bilinguisme en présence se faisait de façon moins équilibré entre les deux langues en question. En ce sens, le métissage linguistique -qui caractérise les parlers des sujets locuteurs à qui nous avons assuré une formation dans des modules techniques de licence de FLE -, semble s'affirmer selon nos convictions, comme un outil d'enseignement opérant dans la résolution de certaines situation-problèmes en classe de langue. A ce sujet, nous formulons l'hypothèse que le phénomène d'alternances codiques ne fait qu'accentuer et stratifier une forme hybride dont les pratiques langagières ritualisées semblent se manifester en qualité de langue véhiculaire par delà le rapport diglossique régissant les deux systèmes en confrontation.

Ceci posé, les parlers de grande fréquence propres aux sujets parlants algériens émanent de ces alternances de langues en chevauchement ; à savoir : l'AD/berbère -AS / français. Nous convenons avec K. Taleb-Ibrahimi (1996) que

« chaque locuteur, en tant qu'individu membre d'une famille, d'un groupe d'amis, d'un corps professionnel, fait donc part de plusieurs réseaux d'échanges interactifs qui le relie à d'autres locuteurs eux-mêmes structurés dans leurs propres réseaux ».

Ce que l'on pourrait ajouter, est que les sujets locuteurs algériens développent un bilinguisme fondé et valorisé par les interactions verbales multiples et diversifiées, reconstruites au gré des variétés linguistiques existantes. Sans pour autant entreprendre des rapports duels, les couples de langues en contact laissent place à une situation diglossique voire triglossique conditionnée par les impératifs, de la communication ainsi que les statuts respectifs des interlocuteurs et leurs profils socio-culturel et professionnels. Dans cette perspective, l'arabe dialectal ne serait-il pas la « langue haute » dans la mesure où il assure « *une efficacité communicative* » ? pour reprendre une idée de B. Py (2003). De même qu'il convient de noter dans le sens de Ph. Riley (2003) que tout sujet locuteur « pratique en général une répartition fonctionnelle, imposée par la société [...] et sous l'effet des situations de communication auxquelles il participe ». La confrontation aux situations d'alternances de langues- cas de l'arabe et du français-, traduit un besoin intense d'une majorité de « parleurs bilingues » qui s'alignent sur un même consensus, celui d'une valorisation de la forme hybride comme outil de communication par excellence.

### 2.1.2 Eduquer au sens du bilinguisme

Dans le cadre des politiques d'arabisation en contexte algérien, l'arabe a permis d'assurer la transmission des savoirs savants dans le secteur éducatif.

Les stratégies d'enseignement ont pu maintenir cette langue comme l'outil de communication incontesté d'où les contraintes pédagogico-didactiques cumulées par la force des choses, traduisant ainsi des difficultés d'adaptation aux programmes et aux pratiques de classe peu satisfaisantes. En fait, il était question de veiller à une *unification de l'usage d'une même langue de travail, d'enseignement voire même de culture* (Rilley. Ph : 2003). Le projet en question s'est souvent heurté à des résistances vu que les normes d'usages telles qu'elles sont adoptées par les locuteurs, échappent à notre sens à toute planification linguistique étudiée. Face à cet état de fait, il semble qu'un projet de formation bilingue soit pensé en vue de pouvoir exploiter les ressources individuelles en matière de pratiques langagières. Dans cette optique, nous serons enclins à convenir avec B. Py. (2003) que « *tout apprenant est un bilingue en devenir* ». Ceci dit, la prise en compte de la pluralité linguistique, se conçoit en effet comme « un lot en commun » (L-J. Calvet : 1999). A ce sujet, serons-nous suffisamment conscients et avertis des possibilités que les usagers bilingues/plurilingues sont supposés dévoiler en termes de potentialité et d'attitude positive à l'égard des langues qu'ils pratiquent.

Aussi, pour reprendre (Kh. Taleb-Ibrahmi : 1991), il est à souligner que « chaque locuteur, en tant qu'individu membre d'une famille, d'un groupe d'amis, d'un corps professionnel, fait donc part de plusieurs réseaux d'échanges interactifs qui le relie à d'autres locuteurs eux-mêmes structurés dans leurs propres réseaux ». Sans doute, la coexistence de langues proches ou éloignées soient-elles, permet à notre avis en matière d'apprentissage, un accès à la maîtrise des savoirs de façon progressive. Louis Porcher (1996) affirme que « la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, dorénavant vécue comme un impératif socioprofessionnel, induit la volonté de faire de sorte que les enfants soient armés le mieux possible et plus tôt possible par cette dimension de la compétence sociale ».

Dans ce contexte, la langue maternelle doit servir de « socle langagier » pour la mise en place progressive d'une langue seconde. A ce sujet, L. Gajo (2000) souligne :

« Aussi bien L1 que L2 deviennent à un moment où à un autre, cible et moyen d'apprentissage. Mieux encore, c'est le bilinguisme lui-même qui doit devenir cible et moyen d'apprentissage, en tant que compétence et que répertoire manifeste tantôt en rapport à L1, tantôt en rapport à L2. Pour cela, le bilinguisme doit pouvoir s'exprimer en tant que tel, notamment à travers les alternances de codes ».

Celles-ci, une fois mise en œuvre, permet la reconnaissance d'autrui dans sa différence et l'émergence des principes d'intégration, de tolérance et citoyenneté parmi les individus.

D'un point de vue didactique, il semble que le sujet bilingue jouisse d'une flexibilité mentale voir même une meilleure aptitude à l'abstraction et donc une supériorité dans la conceptualisation (Marisa Cavali : 2005). L'exploitation des formes idiomatiques, de conte populaires, de séances débats dans le cadre de tâches pédagogiques ponctuelles en contexte de classe, permet d'interpeller

entre autres les sujets apprenants en difficulté et de leur permettre de s'exprimer pleinement et d'entreprendre des initiatives dans le cadre de l'action pédagogique à laquelle ces deniers participent. Ceci étant dit:

« la didactique des langues ne peut ainsi se contenter de tracer la ligne entre langue maternelle et langue secondes ou étrangères pour réussir à rendre compte de l'originalité des contacts et transformer le capital d'expériences sociales, linguistiques et culturelles en atouts d'apprentissage » (Danièle Moore : 2006).

## Conclusion

Le métissage linguistique peut être appréhendé comme une alternative susceptible d'être adoptée par des locuteurs bilingues dans l'étendue de leurs rapports sociaux. Une planification linguistique attentive aux réalités du terrain, c'est-à-dire aux ressources humaines qui s'investissent au moyen de leur (s) langue(s) comme héritage linguistique à faire valoir, a le mérite et le privilège de reconnaître autrui dans sa différence ethnique, linguistique et culturelle. Une éducation bilingue ne devrait pas à notre sens se concevoir en termes de parti-pris, mais doit œuvrer pour permettre l'égalité des chances dans la revalorisation des parlers bilingues. Dans cet ordre d'idée, Riley (2002) note que

*« le bi-ou plurilinguisme a besoin de ce qu'on pourrait appeler une compétence identitaire, la capacité d'affirmer la facette de son identité sociale, de manière pertinente à l'interaction à laquelle il participe, de s'exprimer et de s'imposer en tant que membre compétent du sous-groupe social spécifique et accepté comme tel ».*

Dans cette perspective, la référence à l'arabe dialectal en situation de classe et son implication autant que faire se peut dans des tâches pédagogiques plus ciblées, peut aider les sujets apprenants à se construire des stratégies métacognitives appropriées à l'ensemble des difficultés auxquelles ils sont confrontés. Cela ne peut être possible que si la prise en compte de la langue première fait partie du projet pédagogique de l'enseignant de langue. Dans notre cas, les apprenants arabophones de FLE sont à même de faire de la variété dialectale en usage un outil de médiation transversal dans une optique interdisciplinaire où la notion de « bilinguisme intégré » trouve son sens.

## Notes

<sup>1</sup> A ce sujet, Cherad-Benchefra, Y. (1991) soutient qu'il existe un « français parlé algériens » (F.P.A) qui résulte d'un processus de métissage linguistique entre la confrontation des langues en présence : arabe/français/berbère. Pour ce qui nous concerne, nous retenons dans ce contexte que le processus d'alternance des langues en question se fait de manière systématique selon les situations de communication qui sont déterminées par les facteurs géolinguistiques.



## Bibliographie

- Bahloul, N. *Construction transitive et apprentissage des micro-systèmes du verbe chez des apprenants arabophones* de FLE, Thèse de doctorat. Université d'Annaba (Algérie). Sous la direction de Jean-Pierre Cuq et Saddek Aouadi.
- Calvet, L-J. 1999. *La guerre des langues*. Paris: Hachette.
- Cavalli, L. 2005. *Education bilingue et plurilinguisme : le cas du Val d'Aoste*. Paris : Hatier.
- Cherad-Benchefra, Y. 1991. « Les particularités du français parlé en Algérie », dans *Acquisition et enseignement/apprentissage des langues*, actes du VIIIe colloque international: « Acquisition d'une langue étrangère : perspectives et recherches » : Grenoble III.
- Desland, B. 1998, dans Billiez, J. De la didactique des langues étrangères à la didactique du plurilinguisme, hommage à Louise Dabène, CDL- *LIDILEM*, Grenoble III.
- Gajo, L. 2000. « Le bilinguisme par l'apprentissage et le bilinguisme pour l'apprentissage : la place de la langue première dans l'enseignement bilingue » : *LFDLM*, numéro spécial, janvier.
- Ibrahimi (Taleb), K. 1991. *Contribution à l'élaboration de contenus et de matériels didactiques pour l'enseignement de l'arabe aux adultes*. Thèse de doctorat ès-Lettres et Sciences humaines, Université Stendhal-Grenoble.
- Kherbache, A. 2004. « De l'inscriptible à l'illisible : pour une didactique interventionniste de l'écrit », Séminaire national sur l'écrit : *De la théorie aux pratiques scolaire*, université de Annaba, Algérie, novembre. Non publié.
- Moore, D. 2006. *Plurilinguisme et école*. Paris : Hatier.
- Porcher, L. 1996. Cité par Marie-Patricia Perdereau-Belski dans « Didactique des langues étrangères et didactiques des langues maternelles: rupture et/ou continuité ». *ASDIFLE*, 5, 6 et 7 septembre, Université de Toulon et du Var.
- Py, B. 2003. « Pour une perspective bilingue sur l'enseignement et l'apprentissage des langues »: *LFDLM*.
- Riley, P. 2003. « Vers une compétence plurilingue ». *LFDLM*, Recherche et Application, juillet.
- Riley, Ph. 2003. « Le « linguisme-multi-poly-pluri- ? Points de repère terminologiques et sociolinguistiques » : *LFDLM*, juillet, p. 12.